



Banque de technologies pour les pays les moins avancés

Distr. générale
16 septembre 2020
Français
Original : anglais
Anglais et français seulement

Conseil

Quatrième session

Gebze (Turquie), 9 et 10 novembre 2020

Item 3 of the provisional agenda*

Examen et adoption du rapport établi à l'intention de l'Assemblée générale sur les travaux de la Banque de technologies en 2020

Rapport sur les travaux de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés en 2020

1. Le 23 décembre 2016, par sa résolution [71/251](#), l'Assemblée générale a créé la Banque de technologies pour les pays les moins avancés et en a adopté la Charte (voir [A/71/363](#)). Dans cette résolution, l'Assemblée a réaffirmé qu'il importait d'aider les pays les moins avancés à progresser dans les domaines de la recherche scientifique et de l'innovation, de promouvoir le travail en réseau parmi les chercheurs et les instituts de recherche, et d'aider les pays les moins avancés à avoir accès aux technologies essentielles et adéquates et à les utiliser. La Banque est financée par des contributions volontaires provenant d'États Membres et d'autres parties prenantes, notamment du secteur privé et de fondations.
2. Depuis 2018, la Banque de technologies est dirigée par le directeur général, épaulé par trois spécialistes de la gestion des programmes et cinq fonctionnaires chargés de l'appui administratif.
3. L'accord entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement turc sur le soutien financier et en nature de la Banque de technologies arrivera à expiration en 2021 et des consultations sur une éventuelle prolongation ont été entamées, conformément aux dispositions de l'accord actuel.
4. L'accord de niveaux de services entre le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et la Banque de technologies portant sur la fourniture de certains services sur site et hors site arrivera à échéance le 31 décembre 2020. La Banque est en consultation avec d'autres fournisseurs de services pour obtenir un soutien en matière de services hors site, notamment en ce qui concerne les états de paie et la passation des marchés.
5. Conformément à son budget et à son programme de travail pour 2020 ([TBLDC/2020/3](#) et [TBLDC/2020/3/Corr.1](#)), la Banque de technologies s'est concentrée sur ses activités de base, notamment l'évaluation des besoins

* [TBLDC/2020/7](#).



technologiques, le renforcement des capacités des académies nationales des sciences des pays les moins avancés en appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la promotion de l'innovation et du renforcement des capacités. En raison des perturbations et des restrictions liées à la maladie à coronavirus (COVID-19), la Banque n'a pas pu mener comme prévu une partie importante de ses activités.

6. Le programme d'évaluation des besoins technologiques a pour objectif d'établir un diagnostic des besoins technologiques réels de chacun des pays les moins avancés. En 2020, une évaluation des besoins technologiques a été menée au Bhoutan, en Gambie, en Guinée, au Timor-Leste et en Ouganda ; les cinq rapports connexes ont été validés par les Gouvernements respectifs. En 2021, cette évaluation aura lieu dans 15 autres pays : Bangladesh, Bénin, Cambodge, Djibouti, Haïti, Kiribati, Lesotho, Malawi, Mozambique, Népal, Rwanda, Sierra Leone, Soudan, Tonga et Zambie.

7. Dans le cadre de ce programme de transfert de technologies et en réponse à la pandémie de COVID-19, la Banque de technologies, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et l'Organisation mondiale de la Santé, a lancé en mai 2020 l'initiative Technology Access Partnership. Grâce à ce partenariat, une aide est apportée aux pays en développement et aux pays les moins avancés pour renforcer leur capacité à fabriquer des équipements médicaux essentiels en rapport avec la COVID-19, notamment des équipements de protection individuelle, des kits de diagnostic médical et des appareils médicaux. À la faveur du transfert de technologies et du soutien au renforcement des capacités, un appui a été apporté aux fabricants de plusieurs pays, notamment du Botswana, du Costa Rica, du Lesotho, de l'Afrique du Sud et du Soudan. En outre, les travaux visant à établir un répertoire numérique des technologies se sont poursuivis en 2020, dans le cadre d'un programme de transfert de technologies plus vaste.

8. En 2020, la Banque de technologies s'est associée à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture afin d'offrir aux chercheurs des pays les moins avancés une formation axée sur les derniers outils et méthodologies de recherche par l'intermédiaire d'un nouveau cours en ligne ouvert à tous. Ce cours a permis à la Banque d'atteindre à moindre coût des participants dans plus de 39 des pays les moins avancés.

9. Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités des académies des sciences, en 2020, la Banque de technologies avait prévu d'aider quatre pays — la République démocratique du Congo, la Guinée, le Lesotho et la Sierra Leone — à créer leur académie des sciences, avec le soutien du réseau des académies des sciences d'Afrique. Malgré les restrictions imposées par la COVID-19, le Lesotho, le Malawi, la République démocratique du Congo et le Tchad reçoivent une aide en ligne dans le cadre du programme pour réaliser cet objectif. En 2021, la Banque continuera à collaborer avec des réseaux régionaux d'académies à travers ce programme et les pays suivants recevront un soutien pour la création de nouvelles académies : le Cambodge, le Liberia, la Mauritanie, le Niger, la République démocratique populaire lao et la Sierra Leone.

10. La Banque de technologies, en partenariat avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, a fourni une aide à la formation et au renforcement des capacités des experts des pays les moins avancés en matière d'accès aux données géospatiales et aux systèmes d'information géographique et les moyens de mieux les utiliser afin qu'ils puissent prendre en connaissance de cause des décisions en matière d'adaptation aux changements climatiques, de gestion des risques de catastrophe et de gestion des ressources naturelles. La formation a été dispensée dans les trois pays pilotes, à savoir la Gambie, le Mozambique et l'Ouganda.

11. En 2020, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque de technologies a lancé au Bangladesh et en Ouganda le programme d'accélération de l'impact des objectifs de développement durable grâce au soutien financier du Gouvernement turc. L'objectif principal du programme est de stimuler la capacité d'innovation dans ces pays, tout en apportant des solutions innovantes essentielles à des problèmes qui perdurent.

12. La Banque de technologies a signé un accord avec Medtronic, une entreprise multinationale de technologie médicale, pour l'élaboration de programmes de formation destinés aux médecins des pays les moins avancés afin de contribuer à la consolidation des systèmes de santé et au renforcement des capacités. En outre, la Banque a signé un accord avec la World Eco-design Conference pour créer un centre de promotion de l'écoconception à Conghua, en Chine, afin d'offrir une formation aux professionnels des pays les moins avancés dans le domaine du design industriel pour renforcer leurs capacités.

13. En 2020, la mobilisation des ressources est restée une des grandes priorités de la Banque de technologies, qui s'est employée toute l'année à chercher comment lever des fonds auprès des entreprises du secteur privé, des fondations philanthropiques et d'autres acteurs non étatiques. En dépit de tous ses efforts, la Banque peine à mobiliser des ressources en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.
